Plateforme ELSA

Réaliser un reportage photo pour son association

9 questions à se poser, 25 conseils pour y répondre

POURQUOI LA PHOTO ? POURQUOI CE GUIDE ?

Parce que…

- Un support visuel est idéal pour « donner à voir » des actions « invisibles », surtout lorsqu'elles se déroulent dans des lieux « cachés » (maisons de passe, ghettos, lieux de rencontres LGBTI…), inaccessibles au public (prisons) ou relevant tout simplement de l'intimité et de la sphère privée (domicile des personnes, chambre d'hôpital…) ;
- Les associations partenaires de la plateforme ELSA ne disposent pas toujours des compétences et/ou de la disponibilité nécessaires à l'élaboration de supports écrits (rapports, guides, modules, fiches techniques…) ou à l'illustration et à la mise en forme de ces derniers ;
- Le fait d'être formé aux techniques de prise de vue photographique permet de mieux documenter ses activités, de mieux les capitaliser et donc de mieux les valoriser ;
- Et parce que Confucius l'a dit, « une image vaut mieux que mille mots », et que Paris-Match le répète, « le poids des mots, le choc des photos » ! ☺

SOMMAIRE

1. QU'EST-CE QUE JE VEUX RACONTER OU DOCUMENTER ? 2
2. SUIS-JE AUTORISE.E A PHOTOGRAPHIER ? 2
3. QUEL CADRE DEVRAIS-JE CHOISIR ? EST-CE QUE MA PHOTO EST BIEN CADREE ? 2
4. QUEL EST MON PREMIER PLAN ? MON ARRIERE-PLAN ? 3
5. SUIS-JE ASSEZ PRES DU SUJET ? 4
6. LA LUMIERE EST-ELLE BONNE ? 5
7. AI-JE PRIS LES BONNES PHOTOS ? SONT-ELLES RESPECTUEUSES DES PERSONNES ? 6
8. QUELLES PHOTOS RETENIR POUR MON REPORTAGE OU UN CONCOURS PHOTO ? 6
9. A QUOI PENSER AVANT DE PUBLIER MON REPORTAGE OU DE PARTICIPER A UN CONCOURS ? 9

1. Qu'est-ce que je veux raconter ou documenter ?

Photographier signifie "écrire avec la lumière", donc quelle histoire voulez-vous écrire ?

C'est tout l'art du photoreportage, mais c'est aussi pour capturer l'émotion d'un moment, le sens d'une action, l'histoire d'un projet…

Conseil n°1

Avant de prendre une photo, il faut que vous sachiez exactement ce que vous voulez photographier. Il s'agit donc de définir quel sera le sujet/thème de votre reportage, et quel sera le(s) message(s) que vous voulez faire passer à travers vos photos

2. Suis-je autorise.e a photographier ?

Vos photos ne doivent en aucun cas porter atteinte aux bonnes mœurs et à l'intégrité des personnes physiques ou morales. Elles doivent avoir été prises avec le consentement libre et éclairé des personnes photographiées ; le recueil de ce consentement relève de votre responsabilité et de celle de votre association.

Cela est particulièrement important lorsqu'il s'agit d'une personne susceptible d'être considérée comme vulnérable, par exemple une personne touchée par le VIH ou la tuberculose ou issue d'une population-clé (travailleurs du sexe, consommateurs de drogues par injection, hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, prisonniers), des réfugiés, des victimes de violences basées sur le genre, ou toute autre personne que la révélation de son identité exposerait au harcèlement, à la discrimination ou à d'autres conséquences négatives.

Conseil n°2

Avant de prendre vos photos, informer les personnes que vous voulez photographier de votre intention et des raisons pour lesquelles vous les sollicitez.

Dans la plupart des cas, vous pouvez ensuite vous contenter de recueillir leur consentement oral. Cependant, si vos photos sont destinées à être publier/diffuser, utilisez un formulaire de consentement et faites-le signer par les personnes concernées.

Si la ou les personnes ne peuvent pas lire le formulaire, il est important que quelqu'un leur en traduise oralement le contenu avant de leur demander de signer.

Pour une personne de moins de 18 ans, le formulaire doit être signé par un parent ou un tuteur.

Il est difficile d'obtenir l'autorisation écrite de chaque personne si, par exemple, 25 personnes se trouvent dans une salle d'attente ou prennent part à un groupe de parole. Dans ce cas, expliquez clairement l'objectif et l'utilisation possible des photos que vous souhaitez prendre et respectez la volonté de quiconque ne souhaite pas être photographié.

Aucune autorisation n'est requise pour photographier une personne identifiable dans l'espace public. Cependant, la fréquentation de certains espaces publics est parfois assimilée à une situation de vulnérabilité pouvant entraîner un rejet social (par exemple, toute personne pénétrant dans un centre de traitement spécialisé sur le VIH risque d'être considérée au dehors comme étant infectée par le VIH). Dans ce cas, la signature d'un formulaire de consentement est préférable.

Vous pouvez trouver différents modèles de formulaire de consentement sur Internet, mais tous ne sont pas adaptés au contexte de lequel vous travaillez. La Plateforme ELSA propose un modèle de formulaire dans le cadre du concours photo qu'elle organise chaque année, n'hésitez pas à nous contacter.

3. Quel cadre devrais-je choisir ? Est-ce que ma photo est bien cadree ?

N'oubliez pas : le lieu est un élément visuel important de l'histoire que vous essayez de raconter.

Conseil n°3

Cherchez un cadre qui soit visuellement intéressant et pertinent. Des scènes extérieures sont souvent plus attrayantes que des clichés pris en intérieur. Certes, les logiciels de retouche permettent de redresser les photos, mais ce serait quand même plus sympa de les faire bien droites dès le début, pour éviter d'avoir le mal de mer ou de terre…
Pour cela, prenez des repères, ou dans le cas des habitués aux viseurs, activez l'écran LCD avec quadrillage pour vérifier que vous ne tanguez pas ! Cela vous aidera aussi pour la composition de l'image…

Conseil n°4

On a souvent l'habitude de tenir son appareil photo d'une manière, soit horizontale (format "paysage"), soit verticale (format "portrait"). Demandez-vous si vous ne devriez pas changer de sens !

Conseil n°5

Une belle image photo est celle où on trouve des lignes.
On utilise la « règle des tiers » pour les trouver. Si un personnage se situe sur une ligne de force, cela donne plus de poids à la scène.

Demandez-vous si vous pouvez utiliser une perspective naturelle pour conduire le regard jusqu'au sujet par exemple. Ou au contraire si une perspective conduit le regard loin du sujet ou hors de l'image (vers le cadre).

Règles des tiers respectée

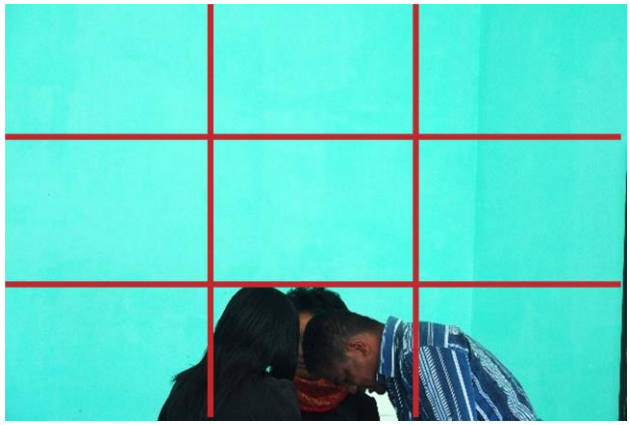

Règle des tiers non respectée

Point de fuite

Conseil n°6

Vous pouvez trouver ce qu'on appelle des « lignes de fuites » (ou « points de fuite »), qui créent une « perspective ». Cela fait toujours une belle photo.

4. Quel est mon premier plan ? Mon arriere-plan ?

Quand on photographie un sujet, on oublie parfois de vérifier l'arrière-plan, et on découvre ensuite avec regret qu'une plante mal placée donne des oreilles de lapin à notre ami ou qu'un personnage pas très inspirant passait sur le côté de la photo… Bref, il faut surveiller son arrière-plan aussi (en général on surveille bien le premier plan), car ce genre d'éléments risque de gâcher la photo…

Conseil n°7

Ne retenez qu'un seul sujet principal par photo. C'est une question de choix : soit vous choisissez de photographier quelqu'un, soit vous choisissez le paysage derrière. Si vous ne faites pas de choix, votre photo ne sera pas bonne car on ne saura pas où poser le regard, sur le premier plan ou sur l'arrière-plan.

5. SUIS-JE ASSEZ PRES DU SUJET ?

Robert Capa, le légendaire photographe de guerre, a un jour déclaré « Si vos photos ne sont pas assez bonnes, c'est que vous n'êtes pas assez près ». D'une manière générale, il est donc important d'être au plus près de son sujet.

Aujourd'hui, la plupart des appareils photo numériques sont dotés de zooms très puissants, et les bons reflex ont aussi des focales aux dimensions honorables… Alors utilisons ces appareils pour nous rapprocher du sujet ! La photo sera plus dynamique, le portrait plus intense, le souvenir plus fort, que si vous laissez le personnage en tout petit…

CONSEIL N°8

Etre au plus près ne signifie pas que vous pouvez accéder à certains des lieux sans crier gare, ou vous immiscer dans la vie privée des personnes sans qu'elles ne vous y autorisent… Avant de sortir votre appareil photo ou votre téléphone, prenez le temps d'apprendre à connaître la ou les personnes que vous voulez photographier. Posez des questions. Laissez-leur le temps de s'habituer à vous.

CONSEIL N°9

Pour un portrait, le regard doit se situer dans le 1/3 supérieur de l'image comme sur la photo ①, et non au milieu comme sur la photo ②. Vous pouvez aussi cadrer votre photo en format paysage, comme sur la photo ③. Rapprochez-vous et mettez-vous à la hauteur de votre sujet. Changez de point de vue souvent.

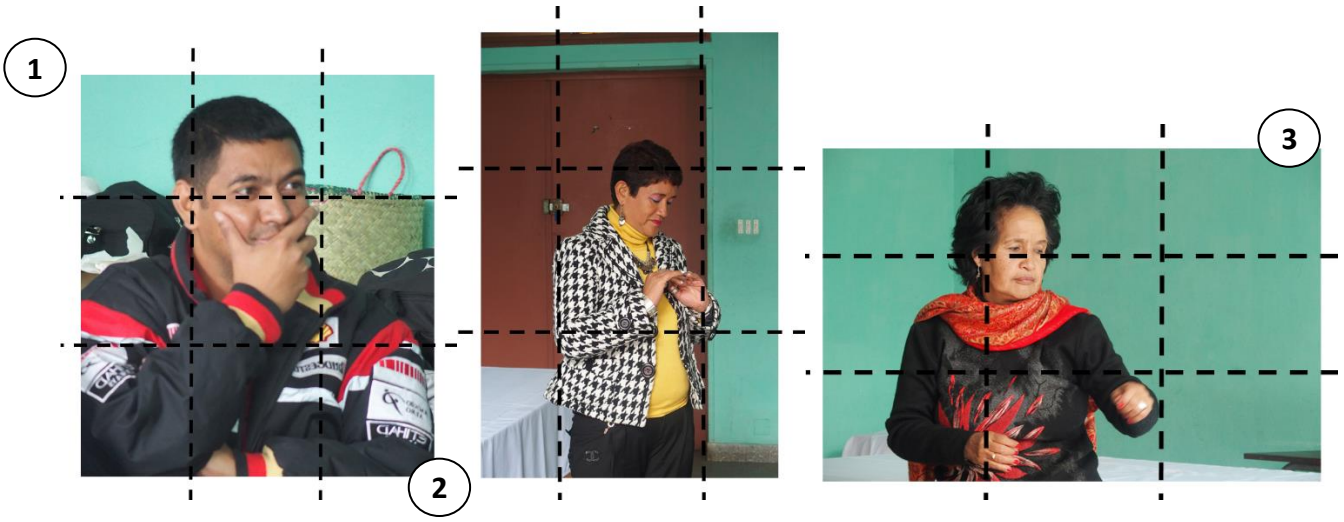

Pour aller plus loin, il existe 5 manières classiques de faire un portrait :

- ***Le portrait en pied :*** Comme son nom l'indique, l'idée est de prendre le sujet en entier, de la tête aux pieds. Ce type de cadrage peut être utile si vous souhaitez présenter votre sujet dans un certain contexte, quand vous souhaitez donner des informations sur le sujet grâce au décor.

- ***Le plan américain :*** Appelé ainsi en raison de son utilisation dans le cinéma américain, ce cadrage coupe le modèle à mi-cuisses. C'est une option intermédiaire intéressante si vous souhaitez montrer l'environnement du modèle sans vous embêter avec la position des pieds et des genoux.

- ***Le plan taille :*** Un peu moins courant et classique, le modèle est coupé à la taille, au niveau de la ceinture. Ce cadrage peut mettre en valeur une élégance naturelle ou une silhouette intéressante à elle seule.

- ***Le plan poitrine :*** Coupé à mi-bras, entre l'épaule et le coude. Très classique et efficace, ce cadrage permet à la fois de visualiser suffisamment le visage et les yeux sans forcément le voir de trop près, tout en donnant une idée de l'allure générale de la personne.

- ***Gros plan / Très gros plan :*** Ces deux cadrages se différencient uniquement par la présence du haut des épaules dans le cadre ou non (respectivement). Ils mettent surtout l'accent sur le regard, les traits du visage et l'expression faciale. Ils fonctionnent très bien sur les personnes aux traits marqués, que ce soit par l'âge, les conditions de vie, ou autre.

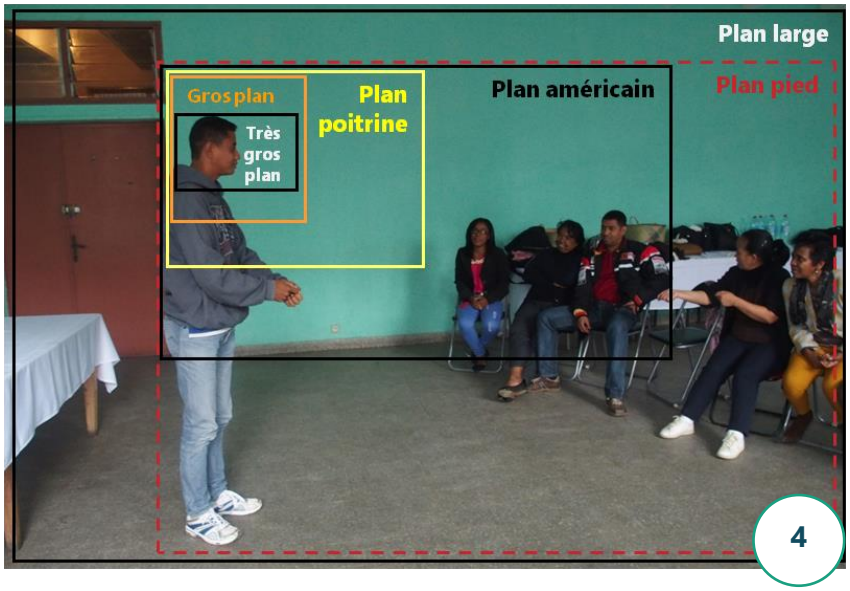

CONSEIL N°10

Il est parfois nécessaire de préserver l'anonymat de la(les) personne(s) que vous voulez photographier. Dans ce cas, préférez les photos de dos (ou de trois-quarts dos) pour masquer le visage, ou bien prenez un peu de distance pour que la(les) personne(s) ne soit pas facilement reconnaissable.

6. LA LUMIERE EST-ELLE BONNE ?

Très souvent, une photo s'avère trop ou pas assez éclairée (surexposition / sous-exposition), parce que l'on n'a pas pris la peine de vérifier la source de lumière disponible, ou que celle-ci est trop forte ou au contraire trop forte…

CONSEIL N°11

Attention à la lumière ! Si vous photographiez quelque chose en face d'une source de lumière, votre sujet va être à contrejour (sombre) et on risque de ne pas le reconnaître…

Photo en sous-exposition (faible luminosité)

Photo en surexposition (forte luminosité)

CONSEIL N°12

C'est à vous de vous déplacer, de manière à éviter le contrejour… ou au contraire à la rechercher, par exemple pour dissimuler adroitement le visage d'une personne. Expérimentez, contorsionnez-vous pour prendre le cliché que vous voulez !

CONSEIL N°13

Le net et le flou : attention, si vous bougez en faible lumière, vous avez de fortes chances que votre photo soit floue. Pensez à poser votre appareil sur un trépied ou sur un support improvisé chaque fois que possible, ou calez bien votre coude le long de votre corps pour éviter de bouger.

7. Ai-je pris les bonnes photos ? Sont-elles respectueuses des personnes ?

Lorsqu'on fait un reportage, on a parfois l'impression de prendre trop de photos, de prendre des photos inutiles ou au contraire d'avoir raté les meilleures occasions en déclenchant au mauvais moment…

Conseil n°14

Soyez patients : il faut parfois rester l'œil collé à l'objectif pendant plusieurs (dizaines de) minutes pour que le sujet fasse quelque chose d'intéressant (pensez aux photographes sportifs qui attendent un but…) Et croyez-moi, vous n'avez pas envie de rater ce moment-là. Ce conseil vaut autant pour les portraits que pour les activités, les événements publics, etc.

Le mauvais moment…

Le bon moment !

Conseil n°15

Forcez-vous à prendre quelques derniers clichés quand vous avez envie d'arrêter une séance photo. Une fois sur deux, ce seront les meilleurs de la série.

Conseil n°16

N'ayez pas honte de prendre de mauvaises photos. Même très mauvaises. Même beaucoup. Surtout au début. Echouez, et apprenez de vos échecs.

Conseil n°17

Soyez honnête et faites toujours preuve de respect envers les personnes que vous photographiez. Même si vous avez obtenu leur consentement, ne les prenez pas en photo dans des circonstances qui pourraient nuire à leur dignité ou les mettre en danger en cas de publication. Ne leur demandez pas de faire semblant ou de jouer la comédie, car cela se verra dans vos photos. N'abusez pas de leur temps, de leur hospitalité ou d'une situation de vulnérabilité qui pourrait les empêcher de dire "non".

8. Quelles photos retenir pour mon reportage ou un concours photo ?

Une fois un reportage terminé, on se retrouve généralement avec une quantité importante de photos et de nombreuses photos plus ou moins ratées. Il s'agit donc de faire un tri, une sélection, de choisir les photos les plus réussies et/ou les plus pertinentes par rapport à votre sujet…

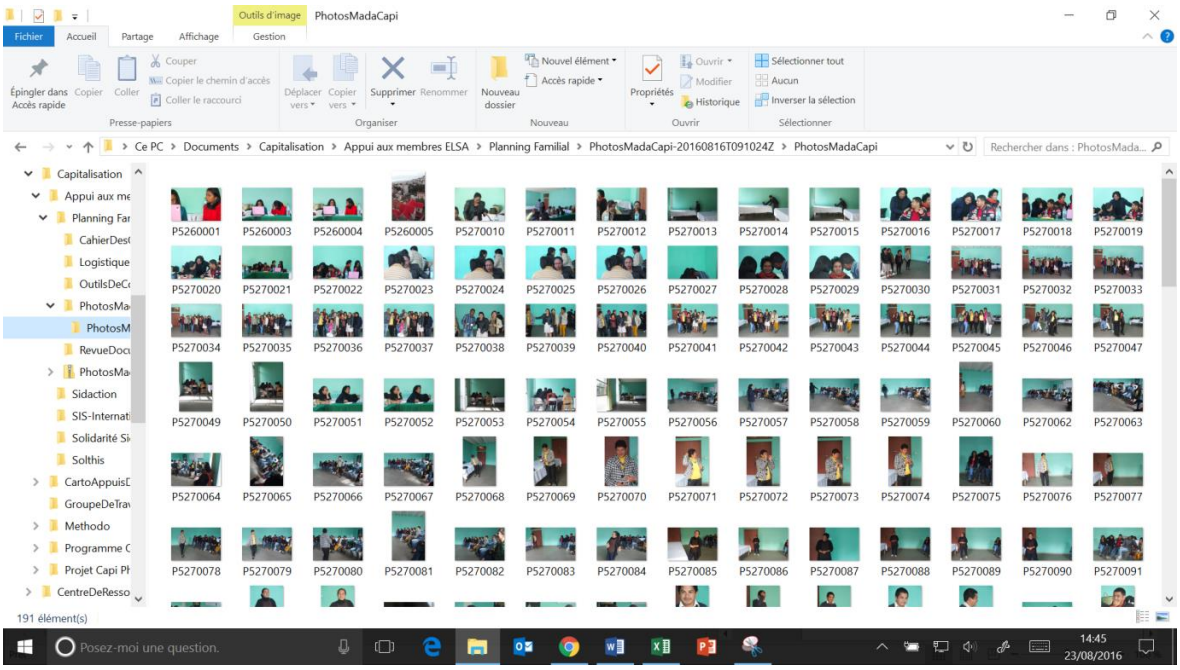

Conseil n°18

Pour votre reportage, variez les « valeurs de plan » : pour un reportage photo sur un atelier de formation par exemple, on peut photographier la pièce en plan large, avec ou sans les participants, puis photographier un gros plan de participantes en train d'échanger entre elles, puis proposer le plan d'un intervenant vu de dos et faisant face aux participantes, puis enchaîner sur un support pédagogique pendant l'atelier, etc.

Conseil n°19

Choisissez d'abord quelques photos globalement bien cadrées, bien éclairées et dynamiques, qui illustrent bien ce que vous avez choisi de raconter à travers votre reportage (thème et message). Ecartez par conséquent toutes celles qui ne correspondent pas à cette histoire.

Pour cela, voilà 4 étapes à suivre :

1. Identifier les doublons (même cadrage, même personne, même histoire, même position…)
2. Supprimer les photos qui pourraient porter atteinte à la dignité des personnes, les mettre en danger ou en situation de vulnérabilité en cas de publication
3. Eliminer les photos techniquement mauvaises (mauvaise mise au point, manque de netteté, sous-exposition ou une surexposition, têtes ou silhouettes coupées…)
4. Eliminer les éléments gênants (objets ou des personnes en arrière-plan, souvent coupés en bord de cadre, éléments distrayants dans une photo, expressions du visage peu flatteuses…)

Conseil n°20

Retravaillez vos images : ce n'est pas de la triche, vous ne faîtes qu'améliorer une photo qui est déjà bonne. Vous n'obtiendrez jamais de bonne photo en retouchant un cliché médiocre, mais vous rendrez de bonnes photos inoubliables. Quelques petites corrections sont généralement suffisantes : recadrage, suppression des yeux rouges, et balance de la luminosité et des couleurs feront déjà la différence.

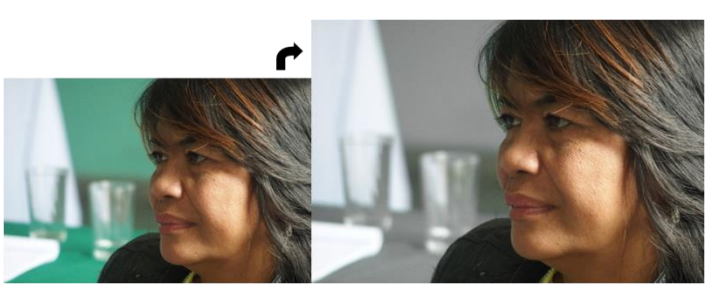

Des outils (logiciels) simples existent, librement téléchargeables sur Internet : Paint®, PhotoFiltre®, RawTherapee® ou encore Gimp® pour les plus aguerris d'entre vous en matière d'informatique.

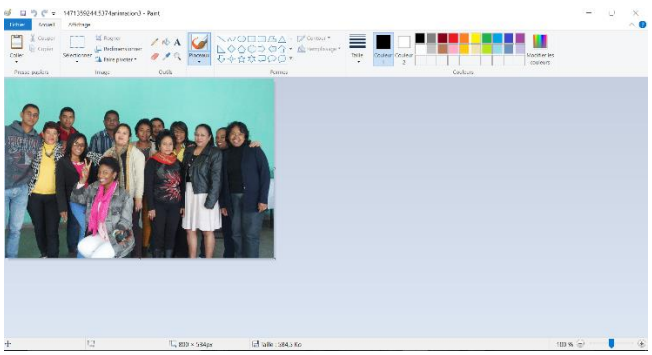

Paint®

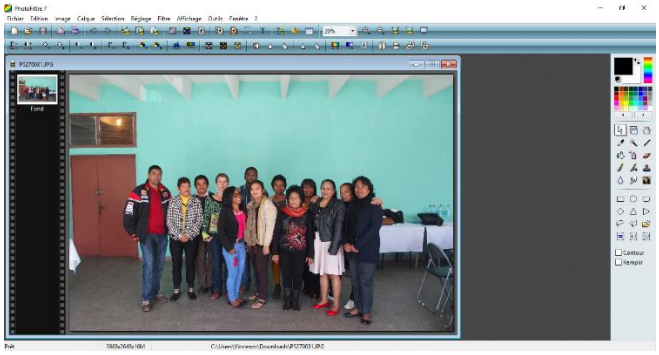

PhotoFiltre®

Microsoft Photo

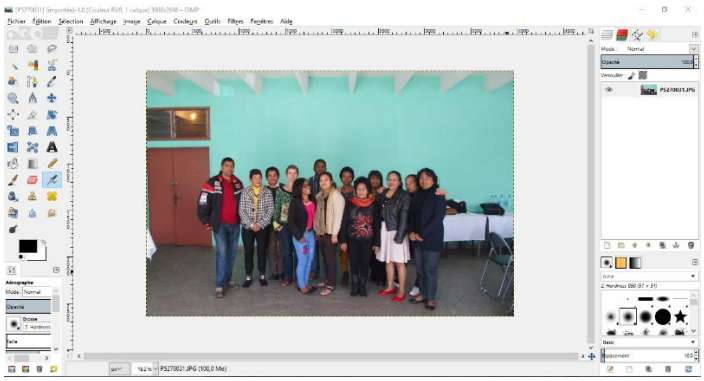

Editor® Gimp®

Inutile d'être un pro de Photoshop® et de la retouche photo ! Néanmoins, les logiciels d'Adobe® vous permettent évidemment d'aller plus loin, en ajoutant des effets à vos photos pour obtenir un résultat vraiment professionnel. Impossible par exemple d'obtenir le résultat ci-dessous à partir de simples logiciels gratuits pour admirer une vue sur les quartiers d'Antananarivo ou ces magnifiques portraits de villageois malgaches :

Bien entendu, beaucoup d'entre vous n'ont pas d'appareil photo professionnel ni d'ordinateur à portée de main, et vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser votre téléphone portable pour prendre des photos.

Si vous disposez d'une connexion internet sur votre téléphone, vous avez la possibilité de retoucher vos photos directement sur votre appareil en téléchargeant des applications gratuites.

Snapseed® (*ci-dessous*), Adobe Lightroom®, PicsArt ou encore Prisma® (*ci-dessus*) sont autant d'application simples d'utilisation, qui vous permettent également de partager vos photos avec vos collègues ou vos partenaires !

9. A QUOI PENSER AVANT DE PUBLIER MON REPORTAGE OU DE PARTICIPER A UN CONCOURS ?

Une fois choisi le support sur lequel vous allez publiez vos photos (panneau d'affichage, rapport d'activité, site web ou page Facebook ou compte Twitter de l'association, exposition photo…), il convient de vous assurer que vos photos seront compréhensibles par tou-te-s et qu'elles seront protégées…

CONSEIL N°21

Avant de publier votre reportage, n'oubliez pas d'ajouter une légende à chacune de vos photos. Certaines photos parlent d'elles-mêmes, mais une légende permet de raconter ce qui ne se voit pas du premier coup d'œil, ou de révéler ce qui est hors-cadre. Votre légende doit être brève mais précise (date, lieu, circonstances).

Photo 1 : *Les acteurs communautaires malgaches du programme PASMI en pleine réflexion sur la santé sexuelle et les droits humains lors d'un atelier de formation.*

Crédit photo : Mouvement Français du Planning Familial (MFPF), Mai 2016 - Madagascar

CONSEIL N°22

Si une personne est reconnaissable sur vos photos, assurez-vous qu'elle est d'accord pour que ces photos soient utilisées et diffusées. N'oubliez pas en effet qu'elle a peut-être acceptée d'être prise en photo, mais que cela ne suffit pas : vous devez lui expliquer clairement pourquoi vous voulez utiliser ces photos, les objectifs de votre travail. Si ce consentement n'est pas obtenu, utilisez seulement des photos ou elle n'est pas reconnaissable, ce qui peut être obtenu de différentes manières : le port d'un habit, un contre-jour très sombre, une prise de dos, une luminosité très forte…

CONSEIL N°23

Vos photos vous appartiennent ! Protégez-les d'une utilisation frauduleuse et assurez-vous que leur utilisation ne pourra pas se faire sans votre accord ou sans vous mentionner.
Pour cela, ajouter un « filigrane » sur vos photos, pour faire apparaître le « copyright » (ex : © www.plateforme-elsa.org). Veillez cependant à placer ce filigrane de manière à ne pas « abimer » votre photo…

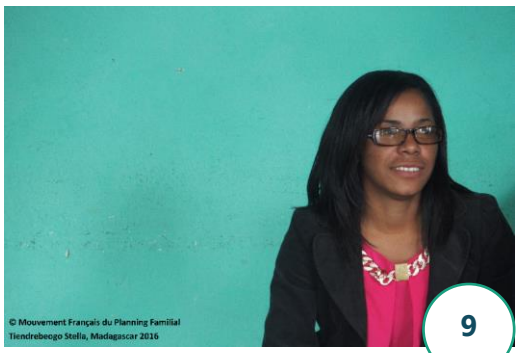

Conseil n°24

Ne publiez que sur des supports dont vous maîtrisez vous-mêmes le contenu, ou dont le contenu est géré par des personnes ou des organisations en qui vous avez confiance.
Cela vous évitera de retrouver votre photo dans un rapport ou sur un site web dont vous n'approuvez pas le contenu et les idées, ou de s'apercevoir qu'elle a été détournée à des fins commerciales, politiques… ou tout simplement humoristiques !

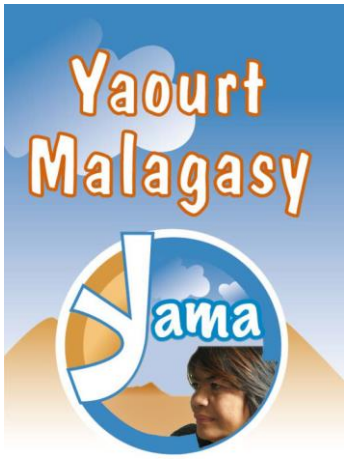

Conseil n°25

Si vous envisagez de participer à un concours photo, prenez d'abord le temps de lire le règlement ! Cela vous permettra de connaître les conditions de participation (certains sont ouverts à tou.te.s, mais d'autres sont réservés aux photographes professionnels, ou focalisés sur une zone géographique).

Le règlement vous dira également tout sur le format (JPEG, PNG, GIFF, TIFF, RAW…) et le poids minimum des fichiers à envoyer (rarement au-dessous de 2 MO)… et donc de vérifier que votre appareil permet ce format.

Cela vous permettra aussi de mieux comprendre quels seront les critères de sélection pour désigner les photos gagnantes. Si vous n'êtes pas le roi ou la reine de la technique photographique, privilégiez les concours qui s'attacheront plutôt à l'histoire racontée par vos photos.

Enfin, même si le règlement vous autorise à envoyer autant de photos que vous le souhaitez, n'envoyez pas plus d'une dizaine de photos, en vous assurant que votre sélection correspond bien au thème du concours.